

La seconde est une classe de détermination qui permet de préparer le choix d'une série en première.

[Horaires et organisation des enseignements](#)

[Enseignements communs](#)

[Enseignements d'exploration](#)

[Accompagnement personnalisé](#)

Horaires et organisation des enseignements

La classe de seconde comprend :

des enseignements communs à tous les élèves représentant 80% de l'horaire global de l'élève
deux enseignements d'exploration, dont un d'économie, auxquels peut s'ajouter un enseignement facultatif

C'est à la fois une classe de consolidation d'une culture commune à tous les élèves et une classe de détermination qui favorise des choix d'orientation éclairés en première.

Enseignements communs

Français : 4 h

Histoire - Géographie : 3 h

Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30

Mathématiques : 4 h

Physique-chimie : 3 h

Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30

Education physique et sportive : 2 h

Education civique, juridique et sociale : 0 h 30

Accompagnement personnalisé : 2 h ou 72 annuelles

Enseignements d'exploration : 2 x 1 h 30

Horaire total élève : 28 h 30 (moyenne)

Enseignements communs

Français

Les quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire, entre les XVII^e et XX^e siècles, à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

Histoire-géographie

En histoire, le programme replace l'histoire des Européens dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. En suivant une progression chronologique, l'enseignement propose une approche thématique et problématisée des périodes étudiées.

En géographie, le programme propose quatre thèmes centrés sur les questions de développement durable. Des études de cas permettent d'étudier l'organisation, l'aménagement et le développement des territoires en croisant leurs dimensions sociales, économiques et environnementales.

Langue vivante 1 (LV1) et langue vivante 2 (LV2)

Le programme de langues vivantes s'inscrit dans la continuité du collège. Il s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Les contextes d'usage de la langue étudiée reposent sur "l'art de vivre ensemble" : famille, communautés, villes, territoires. Ils s'organisent autour de trois notions : mémoire, sentiment d'appartenance et visions d'avenir. Pour chaque langue, ces notions sont déclinées en problématiques inhérentes à ses spécificités culturelles et linguistiques.

Mathématiques

Le programme traite trois domaines :

les fonctions

la géométrie

les statistiques et probabilités

Les activités mathématiques proposées sont diversifiées :

chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils numériques

appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes

raisonner, démontrer

expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat par oral ou par écrit

Physique-chimie

L'enseignement de physique-chimie est construit autour de trois thèmes :

la santé

la pratique du sport

l'Univers

Il aborde de grandes questions de société, en propose une perspective historique et dispense des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

Sciences de la vie et de la Terre

Trois thématiques structurent cet enseignement :

la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant

les enjeux planétaires contemporains

le corps humain et la santé

Le programme aborde de grands problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée. Il montre aussi les méthodes d'argumentation des sciences et apprend à exercer sa responsabilité en matière de santé ou d'environnement.

Éducation physique et sportive

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de mobiliser et développer ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

Éducation civique, juridique et sociale

À travers des études concrètes, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et fondent l'État de droit sont étudiées.

Enseignements d'exploration

En complément des enseignements communs, les élèves choisissent **deux enseignements d'exploration de 1 h 30 par semaine** chacun (à l'exception des langues et cultures de l'antiquité et de la LV3 qui ont un horaire de 3h ou d'enseignements spécifiques comme création et culture-design, arts du cirque ou EPS). Ces enseignements ont pour finalité :

de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et les méthodes associées

d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal et dans le supérieur : IUT, classes préparatoires, université, etc.

d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire

Chacun peut ainsi expérimenter de nouvelles disciplines, afin de faciliter ensuite ses choix d'orientation.

Ces enseignements ont un horaire de **54 heures par an**, soit **1h30 par semaine en moyenne**.

Deux enseignements au choix

Chaque élève choisit deux enseignements d'exploration, qui ne conditionnent en rien son orientation en première :

au moins un enseignement d'exploration d'économie : "principes fondamentaux de l'économie et de la gestion" ou "sciences économiques et sociales"

un second enseignement d'exploration, différent du premier, à choisir parmi 14 matières ou domaines

Une offre complémentaire pour les enseignements technologiques

Par dérogation, les élèves particulièrement motivés par les technologies peuvent choisir en plus de l'enseignement d'économie, **deux enseignements d'exploration technologiques** parmi : biotechnologies, sciences et laboratoire, santé et social, création et innovation technologiques, sciences de l'ingénieur. L'objectif est de valoriser la découverte de la voie technologique.

Un seul enseignement d'exploration pour des formations spécifiques

Les deux enseignements d'exploration peuvent être remplacés par un seul enseignement, en raison du poids horaire de ces enseignements et de l'investissement qu'ils exigent de la part des élèves qui les choisissent.

éducation physique et sportive : 5h hebdomadaires

création et culture design : 6 h hebdomadaires

arts du cirque : 6 h hebdomadaires

Accompagnement personnalisé

Tous les élèves bénéficient de **deux heures d'accompagnement personnalisé** pour réussir leur année et mieux s'adapter au rythme et aux objectifs du lycée. Ce temps d'enseignement et de suivi a pour objectifs :

le soutien : pour aider les lycéens à combler leurs lacunes

l'approfondissement pour permettre aux lycéens approfondir leurs connaissances

l'aide à l'orientation : les aider à définir leurs projets d'orientation ou de formation